

CONSEIL DE QUARTIER « BRAOU/RANQUINE/AGUILERA »

REUNION PLENIERE EXTRAORDINAIRE

MARDI 27 OCTOBRE 2009

Maison des Associations et des Conseils de quartier

La séance est ouverte à 18h30.

Présents (cf feuille annexe) .

ORDRE DU JOUR: AGENDA 21

Dans le cadre de l'élaboration de l'AGENDA 21 de la ville de Biarritz, les conseils de quartier vont être sollicités au titre de la Commission Citoyenne où 2 représentants de chaque quartier seront amenés à siéger.

Le lancement officiel de la démarche aura lieu dans la 1^{re} quinzaine de novembre.

Madame Moulion, présidente accueille les trois personnes venues présenter la démarche au conseil:

- Madame DUBECQ adjointe au maire chargée du développement durable.
- Madame MIALOCK en charge du dossier pour le bureau d'étude consultant (GEOCIAM).
- Madame CRAMBES adjointe de Mme Mialock.

Madame DUBECQ informe le conseil qu'il faut remonter à la Conférence de Rio de 1992 et ses recommandations concrètes pour la protection de la nature, et la charte de l'environnement de 1994.

Mesdames MIALOCK et CRAMBES du bureau d'étude GEOCIAM présentent au conseil
L'AGENDA 21

LE DEVELOPPEMENT DURABLE;

Ce concept datant de 1972 est une réponse à un constat alarmant sur l'état de la planète. C'est une philosophie indispensable à adopter si on veut léguer une société vivable, une économie équitable et un environnement viable à nos enfants.

Les collectivités locales n'ont plus le choix, elles ont un rôle majeur à jouer par leurs politiques menées localement pour faire face à l'urgence écologique et à la crise économique.

L'AGENDA 21

-est un outil de planification et d'actions pour agir de manière cohérente,

-est un processus participatif,

Il doit répondre à 5 finalités:

- la lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère,
- la préservation de la biodiversité et le protection des milieux et des ressources,
- l'épanouissement de tous les êtres humains,
- la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations,
- la dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation durables.

L'AGENDA 21 DE BIARRITZ.

Les groupes de travail.

Ils sont au nombre de quatre:

- un comité de pilotage composé de 8 élus dont le maire.
- un comité technique composé des directeurs généraux des services, des chefs de service et/ou des référents A 21 ,du/ou de la chargé de mission. Il est chargé de la mise en œuvre et du suivi technique de l'A 21.
- une commission extra-municipale composée de services para municipaux, de représentants d'association, d'institutions et de personnes ressources.
- une commission citoyenne composée de représentants d'associations, d'acteurs socio-économiques et de 2 représentants de chaque conseil de quartier.

CHARGÉE DE MISSION : [Philippe.Colas :p.colas@biarritz.fr](mailto:p.colas@biarritz.fr)

CALENDRIER:

Juillet 2009

diagnostic, consultations,

Novembre 2009.

Questionnaires envoyés à la population ,aux acteurs socio-économiques et aux agents de la mairie

Concertation de tous les acteurs permettant de définir les enjeux , de fixer les objectifs, et de tracer le chemin; les actions seront menées dès 2010-2011

LE QUESTIONNAIRE.

OBJET: perception des biarrots sur leur cadre de vie.

MODE DE DIFFUSION:

- le questionnaire sera distribué à chaque ménage et à chaque entreprise,
- il sera diffusé sur le site internet de la ville.
- il sera disponible à la mairie et à l'office du tourisme.

MODE DE RETOUR:

- enveloppe T distribuée avec le questionnaire.
- en ligne sur le site.
- dans les boîtes retour placées en mairie et à l'office de tourisme.

CALENDRIER

-diffusion à partir du 16 NOVEMBRE

-retour FIN DECEMBRE

ROLE DES CONSEILS DE QUARTIER:

Solliciter les citoyens pour qu'ils répondent

Suggestion d'un conseiller:

Mettre des affichettes dans les commerces et les lieux publics pour rappeler l'importance des réponses au questionnaire.

CONTACTS: agenda21@biarritz.fr
p.colas@biarritz.fr

Madame DUBÉCQ informe le conseil des actions qui sont déjà menées par la municipalité pour faire des économies d'énergie.

RAPPEL: prochaine réunion LUNDI 16 NOVEMBRE 2009 à 18h 30 à la Maison des Associations.